

DIPLÔME DE SCIENCES PO STRASBOURG

4^{ème} ANNÉE - 2021/2022

Pour les étudiants issus de la 3^{ème} année ou redoublant leur 4^{ème} année

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

- **Première étape**

Un courrier vous sera envoyé courant juillet. Celui-ci vous indiquera :

- Le montant de vos droits d'inscription, calculé à partir de l'(des) avis fiscal(-aux) de votre foyer de rattachement et des autres documents justificatifs (le cas échéant).
- Les modalités d'inscription administrative (informations, pièces à fournir, délais...)

- **Seconde étape**

Les inscriptions administratives seront effectuées par le Bureau des Admissions et des Inscriptions après réception et vérification des pièces demandées.

Une fois votre inscription finalisée, **le certificat de scolarité et la quittance des droits d'inscription seront téléchargeables sur votre compte ERNEST**, dans la rubrique : « Mes études > Scolarité > Certificats et documents de Scolarité ».

Les stickers 2021/2022 seront disponibles à l'Accueil Général du service des études et de la scolarité de Sciences Po Strasbourg, bureau 333 (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30), sur présentation de la carte Pass Campus et du certificat de scolarité 2021/2022.

Les informations relatives à l'organisation de la rentrée universitaire 2021/2022 (date de rentrée, réunions de pré-rentrée) seront bientôt disponibles sur le site de Sciences Po Strasbourg.